



**Le Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain  
Recrute dans le cadre d'emploi des Techniciens Territoriaux  
Conseiller en Energie Partagée (CEP)  
Par voie contractuelle**

Le Syndicat intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI). Il regroupe les 393 communes du département de l'Ain pour une population totale de 653 688 habitants.

Le SIEA se charge de la construction des réseaux électriques basse et moyenne tension. A cette compétence principale, s'ajoutent des compétences optionnelles que les communes peuvent lui déléguer : l'éclairage public, les Systèmes d'information géographique (SIG), l'énergie, le gaz et la communication électronique.

Le service énergie coordonne des groupements d'achats d'énergies (électricité et gaz) pour l'ensemble des établissements publics du département, pilote huit PCAET auprès des EPCI, initie et exploite des installations d'énergies renouvelables photovoltaïques, collecte et valorise les Certificats d'Economie d'Energies. Le service énergie mène également des opérations de maîtrise de l'énergie à travers l'opération de massification d'isolation des combles perdus (Isol'01) et a décidé, par délibération du 28 mars 2018, de la création du service de Conseil en Energie partagée pour le compte de ses communes membres.

Le service de Conseil en Energie Partagée est un service qui permet de partager et mutualiser une compétence énergie entre plusieurs communes n'ayant pas la taille ou les ressources suffisantes pour s'en doter en interne. L'objectif est de leur permettre de mener une politique énergétique maîtrisée sur leur patrimoine.

Sous l'autorité du responsable du service Energie, le Conseiller en Energie Partagée a pour missions principales d'étudier les consommations énergétiques des collectivités locales adhérentes au service et les conseiller avec un objectif d'éco-efficacité énergétique, maîtrise des consommations, des coûts, réduction des gaz à effet de serre – dans une démarche d'amélioration continue.

**Missions :**

**Le Conseiller en Energie Partagée intervient sur les missions suivantes :**

- Conseil en Energie Partagée
- Opérations de rénovation du bâti et de promotion des actions menées par le SIEA.

**Les activités du Conseiller en Energie Partagée, en lien avec le supérieur hiérarchique et le chargé de projets énergie sont :**

- Réaliser un inventaire du patrimoine bâti communal et intercommunal
  - Réaliser un bilan énergétique propre à chaque collectivité ;
  - Collecter des données et des factures, analyser et synthétiser les résultats ;
  - Assurer un suivi continu des consommations et dépenses énergétiques du patrimoine des collectivités;
  - Analyser le comportement énergétique des acteurs de la collectivité ;
  - Participer à l'élaboration de programmes pluriannuels d'actions en vue d'une meilleure gestion et d'une diminution des consommations, des dépenses et émissions de gaz à effet de serre
- Sensibiliser et informer les équipes communales ou intercommunales, les services techniques et les élus aux usages de leur patrimoine et à la maîtrise énergétique :
  - Organiser des réunions et des visites de site ;
  - Présenter et mettre en valeur les résultats.
- Participer ponctuellement aux projets de rénovation menés par le service Energie.

### **Profil :**

- Bac +2/3 énergie, thermique du bâtiment
- Une expérience CEP serait un plus
- Maîtrise d'outils techniques de mesures de performance énergétique
- Connaissance des collectivités territoriales et de leur organisation
- Connaissances techniques et réglementaires dans le domaine de l'énergétique du bâtiment
- Fort intérêt pour la transition énergétique
- Sens du dialogue, de la pédagogie, du contact, de la concertation et capacités de communication
- Esprit d'initiative, de synthèse, organisationnelle et autonomie

### **Compétences attendues :**

- Compétences rédactionnelles
- Maîtrise des outils bureautiques
- Sens de l'organisation
- Techniques de communication
- Animation de réunion et/ ou de groupes de travail
- Capacité d'analyse / Sens critique
- Intégrité et rigueur
- Sens de l'équipe

### **Niveau de rémunération :**

Selon qualification et expérience

**Poste à pourvoir dans les meilleurs délais et au plus tard au 1<sup>er</sup> novembre 2019**

### **Candidatures à adresser avant le 6 octobre 2019 au plus tard :**

par lettre de motivation, avec curriculum vitae, copies des diplômes et concours, à : Monsieur le Président du Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain 32 cours de Verdun 01006 BOURG EN BRESSE Cedex

**Pour tous renseignements complémentaires**, s'adresser à M. Baptiste Lavigne, responsable du service Energie ou par mail à [courrier@siea.fr](mailto:courrier@siea.fr)

